

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE





Vienne





ÉDITO

Après négociation avec l'État, la politique d'action sociale des Caf pour la période 2018-2022 réaffirme son concours actif à la cohésion des territoires les plus fragiles, au travers du soutien renouvelé aux structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS).

Dans notre département de la Vienne, 38 structures (25 centres sociaux (CS) et 13 espaces de vie sociale (EVS)) jouent déjà un rôle essentiel en matière de cohésion sociale et de pouvoir d'agir des habitants.

Dans le contexte des évolutions territoriales voulues par la loi NOTRe et du renouvellement des élus locaux, l'aménagement du territoire sera au cœur de l'année 2020 pour répondre aux enjeux et aux attentes des habitants.

Les structures d'Animation de la Vie sociale ont pour mission prioritaire de développer l'expression et la participation des habitants.

Elles sont aussi des lieux où :

- · les habitants sont accueillis, entendus, orientés.
- · ils peuvent construire des démarches collectives,
- · les forces vives (associations) et acteurs peuvent se concerter,
- les parents peuvent se retrouver et agir...

Au-delà des chiffres, vous mesurerez dans cette plaquette la richesse et la pluralité des actions conduites par ces structures sur notre département de la Vienne. Elles sont source de véritables plus- values au service du « vivre ensemble ».

Cette publication est éditée dans le cadre d'un partenariat entre la Caf de la Vienne et la Fédération des centres sociaux de la Vienne et son Union régionale (URNACS), en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement et l'Union départementale des Maisons des jeunes et de la culture.

Tania Conci, Directrice de la Caf de la Vienne Béatrice Fuster-Kleiss, Présidente de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Vienne

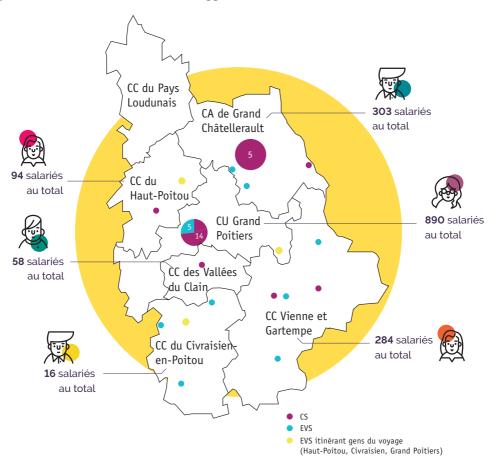






CARTE DE RÉPARTITION DES STRUCTURES

de l'Animation de la Vie Sociale dans la Vienne par Communautés de Communes et Agglomérations



Nombre d'AVS par EPCI

- · Haut-Poitou : 1 centre social / 1 EVS itinérant
- · Pays Châtelleraudais : 6 centres sociaux / 2 EVS
- Grand Poitiers : 14 centres sociaux / 5 EVS + 1 EVS itinérant
- · Vallées du Clain : 1 centre social
- · Vienne et Gartempe : 2 centres sociaux / 3 EVS
- · Civraisien en Poitou : 3 EVS / 1 EVS itinérant
- · Pays Loudunais : O structure AVS agréée



Les personnes sont accueillies mais plus encore : **écoutées, entendues et orientées.**



61 heures d'ouverture en moyenne par semaine



8 heures par semaine consacrées à des animations hors des murs

Pour aller à la rencontre des habitants, les structures utilisent le porte à porte, le débat de rue, le « vélo bar », les animations tout public en plein air, l'animation de réseaux sociaux...

L'enfance et la jeunesse

50% agissent pour la **petite enfance**

85% agissent pour l'enfance

85% agissent pour la **jeunesse** (11/17 ans)

Des lieux d'engagement



1 structure sur 3

développe des parcours d'engagement pour les bénévoles (formation, réalisation de charte et de livret d'accueil).

+ de 215 usagers devenus bénévoles engagés (environ 5 par projet)

Accompagner les familles



100% des structures

Une attention particulière est portée à la **relation** parent-enfant et au partage de moments conviviaux : sortie familiales, ateliers créatifs parents-enfants, soirées jeux...

Construire des démarches collectives

772 associations soutenues

50 associations (environ) nées depuis 5 ans grâce à l'accompagnement d'une structure d'AVS

+ de 425 événements locaux par an

166 associations développent un projet partenarial avec les structures d'AVS

Des habitants considérés comme des acteurs



2 135 bénévoles

32 300 usagers réguliers

772 associations hébergées

Des questions sociales et culturelles mises en débat

19 logement et habitat

22 mobilité

22 emploi et insertion

12 accès aux droits

19 accès à la culture des enfants et des jeunes

Répartition territoriale



Avec un développement sur de nouveaux espaces ruraux tels que le Haut Poitou, le Civraisien en Poitou et des dynamiques engagées sur les espaces ruraux non pourvus.

100% gestion associative

Ressources



34 300 000 € total cumulé des budgetsdes AVS



864 000 € budget médian

Des acteurs économiques à part entière

Montant des achats et des achats de services locaux :

96 500 € en moyenne par structure

3 667 000 € cumulés pour toutes les structures AVS



1645 salariés cumulés



7,50 emplois supplémentaires induits par structure (*total* : *287*)

